

Décision

Générale

colonial

Décision n° 106 12/02/1945

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 février 1945

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro
1 février 1945

TEXTE INTÉGRAL

Le salaire mensuel de M. PAPAFINGOS. Comptable auxiliaire au service du Ravitaillement Général, est porté à 6.000 francs à compter du 1er janvier 1945.